

## Compte-rendu des balades urbaines

---

En complément des 3 ateliers, 2 balades urbaines ont permis de poursuivre les échanges tant sur le constat que sur les questions d'avenir du territoire communal.

Une première balade à pied a été l'occasion de se promener dans le centre-ville (le samedi 28 mai 2016), ses abords, d'aller jusqu'au bord de la Seine puis de rejoindre la gare par les coteaux.

La deuxième balade, en bus (le samedi 11 juin 2016), avait pour but la visite des autres quartiers de la ville, des sites d'activités et des sites de projet et de réflexion.

Durant ces deux balades animées par Madame PORCHEZ, les échanges et débats ont été très nombreux et riches. Elles ont constitué un complément très important aux travaux réalisés en ateliers. Chacun a pu voir sa ville, partager avec les autres participants sur sa vision, ses priorités, ses questionnements, ses attentes, voire ses inquiétudes.

Il ressort très majoritairement de ces deux balades, l'attachement des participants à leur ville, le souhait de voir préservées les multiples richesses et atouts (patrimoine bâti, patrimoine naturel) et de veiller à inscrire la question de la qualité de vie et du cadre de vie au cœur des réflexions et des enjeux pour l'avenir, donc au cœur du PLU.

Chacun s'accorde sur le fait que la ville va et doit évoluer à l'avenir, mais des règles du jeu doivent être fixées et respectées pour encadrer les évolutions à venir.

### Balade urbaine n°1 à pied : centre-ville et ses franges - Samedi 28 mai, 9h30-12h30

---

#### Rue Maurice Berteaux :

Ce premier point d'arrêt a permis d'échanger principalement sur les questions relatives au patrimoine bâti. La présence de plusieurs maisons de caractère a conduit les habitants à exprimer leur souhait de voir ces éléments de patrimoine protégés dans le PLU. Par ailleurs, les participants ont également indiqué qu'il fallait prévoir des dispositions y compris pour ce qui se passe à proximité afin de préserver le cadre urbain de ces maisons.

#### La parole des habitants :

*« Le patrimoine, les maisons (Villas Lecoeur notamment), les identifier et les préserver »*

*« Attention aux possibilités de densification. »*

*« La terrasse d'un immeuble donne sur le toit du pavillon en-dessous, c'est un problème. Il faut faire attention aux vues, aux distances entre constructions »*

*« Il serait bien de mettre en place une délégation du patrimoine (elle existe déjà au sein de la ville) »*

*« Il faut préserver le patrimoine existant »*

**Entrée du cœur de ville :** Centre St Vincent, Chapelle, perspective vers hôtel de ville et parc de l'hôtel de ville

La ville réfléchit à un projet de requalification du centre-ville.

Ce projet de qualité permettra le maintien du parc de l'hôtel de ville à minima dans sa superficie, de développer un programme de logements en relocalisant la poste, le commissariat et de créer une médiathèque.

La parole des habitants :

*« Attention aux arbres magnifiques du parc, il faut absolument les conserver »*

*« Il faut des parkings pour la médiathèque »*

*« Qu'en est-il du maintien du commissariat et de la poste sur le site ? »* La ville répond que ces services sont conservés.

**Place de la Libération :**

Cette place est en limite de la place de la Halle où se trouve le marché et des commerces tels que le Monoprix. Aujourd'hui, on y trouve du stationnement, un peu de végétation, un manège temporaire. Mme Porchez présente des esquisses d'aménagement qui ont été réalisées il y a quelques années et qui donnent des pistes d'aménagement. Les habitants réagissent sur ce qu'ils trouvent bien et ce dont ils ne veulent pas.

La parole des habitants :

*« Quel projet d'aménagement ? L'idéal c'est un parking souterrain. Le parking relais de la gare est trop loin »*

*« Conserver de la verdure »*

*« En semaine, un bus toutes les heures pour venir au marché, donc on va à Conflans »*

*« Faire des cheminements piétons adaptés pour faciliter l'accès au centre-ville depuis la périphérie »*

Se dégage l'idée de requalifier, un bel espace public avec un verdissement un espace piéton avec une part de stationnement.

**Place des Anciens Combattants :**

Cette place en cœur d'îlot est aujourd'hui aménagée en parking, très souvent occupé. La question se pose du devenir de cet espace : l'urbanise-t-on, conserve-t-on sa vocation de parking ?

La parole des habitants :

*« C'est bien, il faudrait pouvoir faire un stationnement en sous-sol pour développer l'offre et créer des espaces publics piétons et verts »*

*« Il faut penser à l'archéologie sur ce site »*

*« Pourquoi ne pas faire un parking « en étage » ? mais cela gênera les vues des habitations autour ! »*

**Place du Montcel :**

L'arrêt sur cette place a permis de se poser la question du traitement des espaces publics et de la préservation du patrimoine (place typique avec des façades anciennes et des niches où l'on trouve des vierges).

La parole des habitants :

*« Plus de verdure tout en ne supprimant pas les places de stationnement, il faut mettre des bacs à fleurs ou parterre de fleurs à la place des zébras »*

*« Le stationnement doit être revu à l'ensemble de la commune »*

*« Il faudrait mettre à disposition des petits moyens de déplacements, par exemple, de petits bus électriques qui circulent régulièrement les jours de marché par exemple ou lors de manifestations pour limiter les déplacements en voiture»*

*« Développer dans la ville des petits jardins partagés, et mieux signaler l'espace public pour plus de sécurité »*

### **Rue de l'Enfer et sa mise en valeur, et plus largement la rue de la Tour Fine :**

Le point d'arrêt dans ce secteur permet d'aborder les questions autour de la préservation du centre historique mais aussi des limites du centre-ville ; jusqu'où ce dernier peut-il se développer ? Où met-t-on les limites ? Où doit-on aller par rapport aux contraintes ?

#### La parole des habitants :

*« Le mur d'enceinte, il faut pouvoir le préserver, mais aussi donner les moyens aux gens de le conserver. Un partenariat avec la ville pourrait être mis en place»*

*« Les limites du centre-ville, il faut arriver à bien le délimiter et mettre en place les outils de mise en valeur et de préservation»*

### **L'église :**

L'arrêt au niveau du parvis de l'Eglise a permis de découvrir le patrimoine de ce secteur, et les vues sur la vallée de la Seine. Plusieurs thématiques ont été abordées : le patrimoine, les circulations douces, le paysage.

#### La parole des habitants :

*« Les vues sur la Seine et l'île d'Herblay, réserve ornithologique, sont à préserver»*

*« Les marques de tailleurs de pierre sur l'Eglise témoigne du passé historique du site»*

*« La sente des écoliers est répertoriée comme GR et mérite d'être préservée»*

*« Définir des circuits piétons, développer les possibilités dans la ville »*

*« Il faudrait mieux signaler les sentes piétonnes car on ne les connaît pas (pavés de couleur pour les signaler...)»*

### **La Maison du Passeur :**

L'arrêt à ce niveau a permis de poser la question du devenir de la Maison du Passeur. Les thématiques suivantes ont aussi été abordées : les aménagements des berges de Seine, les liaisons douces.

#### La parole des habitants :

*« Faire un bar-brasserie-salon de thé dans la Maison du Passeur »*

*« La Seine ses abords, les maisons remarquables, la rue du Val : liaison du plateau aux quais. Ancien cœur de ville d'Herblay avec de nombreux commerces. »*

*« Le fleuve, son utilisation, sa valorisation... les activités de loisirs, de détente de promenade sont à privilégier. Attention aux effets négatifs des activités économiques. »*

*« La question de l'île d'Herblay, lieu de biodiversité à préserver. »*

*« Les berges de Seine doivent conserver une partie naturelle »*

*« Une liaison douce cohérente à créer d'Herblay à Conflans »*

*« Aujourd'hui la priorité est donnée à la voiture, il faudrait penser à l'envers et donner la priorité au piéton »*

### **Les coteaux, les sentes piétonnes, les traversées possibles :**

La traversée de ces secteurs et le retour vers le centre-ville ont permis d'aborder la question de l'urbanisation des coteaux, mais aussi du patrimoine végétal sur les coteaux et dans les rues. La question des circulations douces est également revenue dans les discussions.

#### La parole des habitants :

*« Sur les chemins il faudrait des circuits botaniques, ornithologiques, des circuits de découvertes.»*

*« Rue du général Leclerc, il y aussi des nombreuses maisons, de belles maisons et des cônes de vues qui méritent d'être mis en valeur. Comment organiser l'urbanisation du coteau sans perdre les vues sur la Seine, la question de la hauteur ? »*

*« Attention à l'implantation dans la pente attention à ne pas décaisser le coteau. Il faut y réfléchir, les avis sont partagés. »*

*« Il faut cibler les hauteurs, préférer l'individuel au collectif. Il faut absolument préserver la pente générale du coteau.»*

*« L'avenue du Général Leclerc est une voie bordée d'arbres, la place de l'arbre et de la nature en ville est primordiale. »*

*Il se pose également la question des réseaux, qui rendent difficile les plantations d'arbres ; de petites haies peuvent aussi être créées.*

*« Il existe 5 descentes en plus de la rue du Val vers les quais de Seine. Des descentes en escaliers ou en chemin comme la « sente des Lions ». Elle devrait être valorisée pour être plus facilement utilisée avec poussettes et même PMR pour gagner les bords de Seine »*

### **Balade urbaine n°2 en bus : territoire communal - Samedi 11 juin, 9h30-12h30**

---

#### **Les Copistes et RD14 :**

Le long de la RD14, le Maire précise que Grand Frais va s'installer le long de la RD14. Il précise que 3 permis de construire ont été refusés. Cette enseigne propose des produits de qualité avec un bon rapport qualité-prix.

#### La parole des habitants :

*« La zone des Copistes est un bon exemple, notamment les Halles de l'Aveyron qui est un commerce fonctionnant bien, et avec des espaces de stationnement au pied. D'une manière générale, lors des futures opérations de commerces ou d'activités, il faudrait prendre en compte le stationnement dans l'aménagement (stationnement intégré au bâtiment, en sous-sol...) »*

*« Volonté de préserver les commerces notamment de centre-ville et de proximité »*

#### **Beauregards :**

Cette zone représente 70 hectares d'urbanisation nouvelle. Des études sont menées depuis longtemps par l'agglomération.

Une idée de zone mixte (habitat, activités, loisirs, entreprises, équipements publics, école, etc...). Ce secteur est déjà en zone à urbaniser dans le PLU actuel (zone 2AUe). Le Maire ne souhaite pas de grand centre commercial sur le secteur.

La parole des habitants :

*Attention et vigilance des habitants : « l'ancienne piscine, quel est son avenir ? »* M. le Maire répond qu'elle va devenir une salle polyvalente de manière à garder l'architecture Tournesol de la piscine.

*« Le devenir de cette zone, la mixité est affichée mais comment faire notamment par rapport à l'autoroute, le lien avec les activités sportives existantes ? »*

*« Il faut penser à créer une zone tampon entre le futur site et les habitations existantes »*

*« L'urbanisation de ce secteur doit être pensée en lien avec l'autoroute A 15, la création d'un nouvel échangeur serait bienvenu pour éviter l'engorgement de l'échangeur au niveau de la rue de la Marne »*

*« Des jardins familiaux, des jardins partagés, un parc sportif à développer. Un parcours sportif est à imaginer »*

*« Il faudrait pouvoir développer des quartiers où l'on puisse vivre et circuler sans voiture »*

*« Attention à la préservation des espaces agricoles tout n'est pas pollué, il faut en conserver »*

*« Activités le long de l'autoroute qui fait écran, et des parcs paysagers, de l'animation, de la verdure etc... »*

*« La densification est une stupidité, la question des eaux usées n'est toujours pas traitée. La centrale d'Achères est saturée ».* La ville répond qu'une bonne partie d'Herblay et en séparatif mais pas le centre-ville et que par ailleurs certains quartiers se rejettent sur le réseau du centre-ville. Un des moyens de traiter est de faire que dans les nouveaux projets, la gestion de l'eau pluviale soit faite à la parcelle. L'infiltration à la parcelle est une obligation aujourd'hui pour toutes les nouvelles opérations.

**Trajet entre les Beauregards et les Alouettes :**

- **Les Tartres :** ce secteur accueille des gens du voyage, sédentarisés ou non. Dans la continuité de l'urbanisation en cours, un projet de logements avec des commerces en rez-de-chaussée est en réflexion.

La parole des habitants :

*« Les liens avec l'existant et les quartiers existants sont importants Il faut créer des liaisons douces notamment pour aller aux écoles. La hauteur des constructions est importante »*

- **Le centre commercial des Chênes.** Le Maire précise que ce secteur (en réalité le centre commercial des Fontaines) va être restructuré. Il accueillera des habitations et des commerces (superficie des commerces doublée par rapport à ceux existants, avec la relocalisation des commerces existants)

- **Autres points :**

La parole des habitants :

*« Question d'une résidence senior et d'un cabinet médical en ville »*

*« Comment traiter la question de la mixité sociale ? »*

### **Les Alouettes :**

Ce nouvel arrêt est l'occasion d'aborder la thématique des espaces naturels mais aussi celle des liaisons douces. Dans ce secteur, le corridor écologique régionale (prévu au Schéma directeur de la Région Ile-de-France) est à conserver. Le projet de la future forêt de la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt est abordée : elle permettra de relier la forêt de Saint-Germain et de Montmorency.

La future voie Nord-sud va permettre de désenclaver ce quartier. Le pont au-dessus du passage à niveau sera à circulation alternée et la vitesse sur cette nouvelle voie sera limitée à 50km/h. Cette voie permettra d'avoir une proximité de service avec les Bayonnes (Collège, lycée, piscine, équipements sportifs).

Le quartier des Alouettes a connu un développement lot par lot contrairement aux Bayonnes où une vision globale d'un quartier a été créée.

Le chemin de Chennevières existe et il reste comme cela.

#### La parole des habitants :

*« La voie ne doit pas créer une coupure pour les piétons, le désenclavement c'est bien mais il faut pouvoir continuer à traverser en vélo, à pied ... »*

*« Il faut prévoir des cheminements agréables »*

### **Les Bayonnes :**

Ce nouveau quartier a fait l'objet en amont d'une large concertation. Il prend vie au fur et à mesure : les premiers arbres commencent à pousser, les commerces s'installent, les logements sont en cours de livraison.

#### La parole des habitants :

*« L'architecture a une signification, il faut s'habituer à cette architecture »*

### **Trajet entre les Bayonnes et les Femmes Savantes :**

- **L'habitat adapté pour les gens du voyage :** il faut définir les secteurs pour de l'habitat adapté pour la sédentarisation des gens du voyage. Une création d'aire d'accueil des gens du voyage est en projet près du CTM, rue Lavoisier.

### **Les Femmes Savantes :**

#### La parole des habitants :

*« Ce quartier est un secteur très apprécié en termes d'aménagement, de mixité de l'habitat (habitat pavillonnaire, habitat collectif), d'architecture »*

*« La présence du parc en cœur de quartier est agréable et le traitement paysager des espaces publics est bien réussi »*

### **Les Cailloux Gris, les Courlains :**

Les habitants ont pris acte des spécificités de ces secteurs sans remarques particulières.